



# Permanence Aurélie Troublé, Psychologue de l'Éducation Nationale

publié le 10/09/2019

---

## Psychologue de l'Éducation Nationale

spécialité « **éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle** »

Le Psy EN exerce ses fonctions dans les Centres d'Information et d'Orientation (CIO) ainsi que dans les établissements d'enseignement du second degré (collège et Lycée).

Dans les établissements scolaires, en relation avec l'équipe éducative, le/la Psychologue de l'Éducation Nationale contribue au **bien-être** et à la **réussite scolaire** de l'élève.

Il/elle reçoit les jeunes et/ou leurs familles en **entretien individuel** et **intervient aussi en classe** pour assurer des séances collectives, ateliers.

Son rôle :

**Accompagner** les élèves rencontrant des **difficultés** ( personnelles, scolaires, adaptation à l'école, handicap...)

**Aider chacun**, tout au long de sa scolarité, à définir son **parcours d'orientation** à partir de ses centres d'intérêts, compétences et situation personnelle. Pour cela le / la psy EN peut proposer des questionnaires d'intérêt pour aider à la réflexion sur le projet.

Il / elle peut être amené(e), en fonction des situations, à faire passer **un bilan psychologique** afin de faciliter la compréhension des difficultés (scolaires, comportementales, d'attention, de concentration ...).

### Mme Troublé

Psychologue de l'Éducation Nationale,

Propose des permanences au collège **un vendredi sur trois**

Prise de RDV au secrétariat

Il est également possible de rencontrer un Psychologue de l'EN au

**CIO de Confolens**

**3 place Emile Roux**

**05 45 84 11 16**

Ouvert du lundi au vendredi, 9h-12h30 / 13h30-17h

Ouvert pendant les vacances scolaires